LA VILLE SAINT VALLIER

Hors-série
Avril 2026

L'ESSENTIEL

Le magazine de la Ville de Saint-Vallier

P.4-5
+ CITOYENNE
Un nouveau mandat

P.6-7
+ CITOYENNE
Le Conseil Municipal

+ Vivante

LA VILLE
SUR INSTAGRAM

Taguez #ÇaflashSaintVallier sur vos publications instagram,
vos plus beaux clichés seront publiés
sur cette page instagram et dans L'essentiel !

Magazine municipal de la Ville de Saint-Vallier
Édition : Hors-série Avril 2026
Direction de la publication : Frédérique Sapet
Conception graphique : Service communication Ville de Saint-Vallier
Crédits photos : Service communication Ville de Saint-Vallier
Impression : 2500 exemplaires par l'Imprimerie de la Vallée

Frédérique
SAPET
Maire

L'ÉDITO
DU MAIRE

Chère Saint-Valliéroises, Chers Saint-Valliérois,

C'est un plaisir pour moi de vous retrouver et d'écrire ces quelques lignes dans cette édition spéciale de notre magazine « L'Essentiel ».

Le 15 mars dernier, vous avez décidé de placer en tête la liste « Saint-Vallier une énergie commune » et je tiens à vous en remercier. Vous nous avez accordé votre confiance pour conduire les projets et actions durant les 6 prochaines années. Je tiens, au nom de l'ensemble de mes colistiers, à vous remercier sincèrement. Cette confiance nous honore et nous engage pleinement.

Cet « hors-série » est dédié à l'installation du nouveau conseil municipal et à la présentation des femmes et des hommes qui, à mes côtés, ont choisi de s'investir pour Saint-Vallier. Issus d'horizons différents, porteurs d'expériences variées et de sensibilités complémentaires, ces élus partagent une même volonté : servir l'intérêt général et contribuer activement au dynamisme de notre commune.

Au cours des prochaines années, nous aurons à relever ensemble de nombreux défis : accompagner les transitions, renforcer l'attractivité de notre ville, soutenir la vie associative, préserver notre cadre de vie et garantir des services publics de qualité pour tous. Je peux vous assurer que nous aborderons ces défis avec détermination et sens du collectif.

Je suis convaincue que c'est ensemble — habitants, élus, acteurs locaux — que nous construirons l'avenir de Saint-Vallier.

Au plaisir de vous rencontrer et d'échanger avec vous !

Frédérique Sapet

Allô Madame le Maire !

Vous avez une question? Vous êtes en difficulté? Vous avez besoin d'aide ?
Composez le **04.63.11.01.33** ou envoyez un mail à **maire@saintvallier.fr**

Madame le Maire ou un de ses adjoints répondra à vos questions.

Vous pouvez également rencontrer un élu,
tous les samedis de 10h00 à 12h00 avec ou sans rendez-vous directement en Mairie.

+ Citoyenne

UN NOUVEAU MANDAT

Le 22 mars dernier, après plusieurs mois de campagne électorale et un scrutin organisé le dimanche 15 mars. Le conseil municipal de Saint-Vallier a été officiellement installé.

Au terme de cette période, les résultats des élections municipales ont placé en tête la liste «Saint-Vallier, une énergie commune», portée par Frédérique Sapet. Ce vote marque la fin de plusieurs mois d'engagement des différentes équipes candidates.

Dans le respect de la parité, les 27 conseillers municipaux ont pris place lors de la traditionnelle séance d'installation, dont 5 conseillers issus de l'opposition, représentant la liste «L'Audace de changer» conduite par Michel Descormes.

Ce premier conseil municipal avait pour objectif principal l'élection du maire et de ses adjoints pour les six années à venir. Frédérique Sapet a ainsi été reconduite dans ses fonctions de maire avec 22 voix pour et 5 abstentions.

Dans la continuité, la liste des adjoints, présentée par Jean-Louis Bégot, a également été adoptée avec le même nombre de voix. Sept adjoints ont été élus. Chacun se verra confier des délégations spécifiques afin de mettre en œuvre les projets municipaux durant ce nouveau mandat.

La liste détaillée des élus avec leur délégation est à retrouver dans l'organigramme en page 6 et 7 de ce bulletin.

Quelques chiffres !

L'AUDACE DE CHANGER à Saint-Vallier avec Michel DESCORMES et son équipe

40,69%

Nombre de voix : 470

SAINT-VALLIER une énergie commune AVEC FRÉDÉRIQUE SAPET

59,31%

Nombre de voix : 685

Nombre d'électeurs : 2230
Nombre de votants : 1221
Bulletins blancs/nuls : 66
Suffrages exprimés : 1135

En bref !

La mairie de Saint-Vallier joue un rôle essentiel dans la vie quotidienne des habitants. Elle est responsable de nombreux services qui facilitent le bon fonctionnement de la commune et le bien-être de tous.

Tout d'abord, la mairie s'occupe de l'état civil : naissances, mariages, décès, ainsi que la délivrance de documents officiels comme les pièces d'identité. Elle gère également les écoles primaires, l'entretien des bâtiments communaux et participe à l'organisation des activités périscolaires.

La commune est aussi en charge de l'urbanisme. Elle délivre les permis de construire et veille à un développement harmonieux du territoire. L'entretien des routes communales, des espaces verts et des équipements publics fait également partie de ses missions.

La mairie soutient la vie associative, culturelle et sportive en accompagnant les initiatives locales et en organisant des événements tout au long de l'année.

La police municipale intervient également pour assurer la sécurité et la tranquillité publique. Elle veille au respect des règles de circulation, à la prévention des incivilités et peut intervenir lors de troubles à l'ordre public. Elle travaille en complémentarité avec la Gendarmerie.

Enfin, la mairie assure un rôle de proximité en étant à l'écoute des habitants. Les élus et les agents municipaux travaillent chaque jour pour répondre aux besoins de la population et améliorer le cadre de vie à Saint-Vallier.

+ Citoyenne

LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de Saint-Vallier se compose de 27 membres : 13 femmes et 14 hommes qui représentent les habitants de la ville et en dirigent les affaires. Élu tous les six ans, le conseil municipal dispose d'une compétence générale sur l'ensemble du territoire communal.

LE MAIRE

Frédérique SAPET
Maire de Saint-Vallier

Conseillère communautaire

LES ADJOINTS AU MAIRE

Conseiller communautaire

Jean-Louis BÉGOT
1er Adjoint délégué à l'aménagement urbain et à la transition écologique

Stéphanie BRUNERIE
2ème Adjointe déléguée à la vie scolaire et extrascolaire

Patrice VIAL
3ème Adjoint délégué aux finances et à la tranquillité publique

Cécile GROSS
4ème Adjointe déléguée aux associations sportives et à l'attractivité commerciale

Michel BAYLE
5ème Adjoint délégué aux événements populaires, à la culture et au patrimoine

Mervé GÜL
6ème Adjointe déléguée aux solidarités

Jacky BRUYÈRE
7ème Adjoint délégué à l'urbanisme et au logement

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Michel RAVOIN
Conseiller délégué à la lutte contre l'habitat indigne et à la gestion du permis de louer

Conseiller communautaire

Patrick BAYLE
Conseiller délégué aux événements sportifs et au devoir de mémoire

Jean-François GALLAND
Conseiller délégué aux mobilités et à la biodiversité

Mathilde BEST
Conseillère déléguée à la prévention et à l'accompagnement des aînés

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Conseillère communautaire

Aude BOISADAN

Jérôme CORNUD

Nora AZZOUZ

Antoine MARIAGE

Marion BRUNET

Mehdi EL-BAH

Nursel ATES

Véronique GINTRAND

Bekhi TAMZOUGHT

Rémy BOUVIER

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX D'OPPOSITION

Conseiller communautaire

Michel DESCORMES

Nathalie NENOT

Jean-Marie MARCHAND

Emmanuelle AUFRÈRE

Stéphane LAFUMA

LA TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Le 15 mars dernier, vous nous avez accordé votre confiance en nous plaçant en tête des élections municipales et nous vous en remercions très sincèrement.
Sachez que nous sommes déjà pleinement engagés et mobilisés pour mettre en place les 1ères actions de notre programme, programme que nous avons construit ensemble.
Nous reviendrons vers vous très prochainement pour vous les présenter.
D'ici là, profitons des beaux jours du Printemps !
À très bientôt !

LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Michel Descormes, tête de liste de l'Audace de Changer, remercie sincèrement tous les électeurs pour leur confiance. Vos suffrages nous permettent d'obtenir 5 sièges d'opposition : Michel Descormes, Nathalie Nenot, Jean-Marie Marchand, Emmanuelle Aufrère et Stéphane Lafuma. Nous nous engageons à défendre avec sérieux les intérêts des habitants, dans une opposition constructive, attentive et responsable, en restant à l'écoute de chacun afin de relayer vos préoccupations.

LA VILLE SAINT VALLIER

PRÉSENTATION SAISON CULTURELLE 2026-2027

ENTRÉE LIBRE

VENDREDI 29 MAI
19H00
SALLE DÉSIRÉ VALETTE

VilledeSaintVallier

Plus d'informations sur www.saintvallier.fr